

Avis de constitution

SOCIETE « TEMI CONSTRUCTION » en abrégé « TMC »

Siège ABIDJAN KOUMASSI GENDARMERIE 32 LOT  
5392 ILOT 223 SECTION NO PARCELLE 366, Lot 5392, Ilot  
223

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TEMI CONSTRUCTION » en abrégé  
« TMC »

Objet : Construction métallique,

Soudure,

Tuyauterie,

Entretien métallique,

Génie civil,

Maçonnerie,

Menuiserie, Electricité bâtiment, Carrelage,  
Plomberie, Prestations de services en tout genre, Et Autre  
Commerce général. Plus généralement, la société pourra  
effectuer toutes opérations juridiques, économiques,  
financières, civiles, commerciales, industrielles,  
mobilières ou immobilières se rattachant directement ou  
indirectement à son objet ou à tous autres similaires ou  
connexes et ce tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI GENDARMERIE 32 LOT 5392 ILOT 223 SECTION NO PARCELLE 366, Lot 5392, Ilot 223

Dirigeant(s) M TEMI MAMOUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01917 du 29/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11652/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

